



Vivre et vieillir dans la dignité, le respect : *L'Humain d'abord !*

Des personnes âgées avec une perte d'autonomie importante, connaissent en fin de parcours de leur vie, aux seuls motifs économique et financier, un sacrifice délibéré, un scandaleux non-dit.

Accepter de faire des choix budgétaires, des priorités, conduit aux renoncements éthiques : jusqu'où ? Aujourd'hui les personnes âgées et demain, Qui ?

Comment accepter qu'un-e retraité-e, au motif de son âge ne peut accéder aux soins de spécialités ? Comment accepter cette situation de discrimination faite à nos parents et grands-parents ?

Comment accepter l'image dégradée de la personne dès lors qu'elle devient âgée, donnée par la société et qui se reporte sur les personnels ?

Depuis trop longtemps, la vie des retraité-es en perte d'autonomie est intolérable, leur parole confisquée ! Celle des personnels aussi !

Etat des lieux ...

- L'espérance de vie à la naissance : 79,3 ans pour les hommes, 85,4 ans pour les femmes
INSEE, estimations population et statistiques- Etat civil, 2017
- 1,26 million de bénéficiaires ont perçu l'APA* en 2016
*Allocation Personnalisée d'Autonomie
DGFIP direction générale des Finances publiques
- Répartition de l'APA :
 - ✓ 748 000 à domicile et
 - ✓ 517 000 en établissement
DREES, enquêtes Aide sociale 2015
- 600 417 places pour personnes âgées dépendantes (y compris en accueil temporaire) 7 428 EHPAD en 2016.
DREES - Statiss 2016



Dans les Maisons de retraite ou à domicile, c'est :

80% de femmes exercent dans ce secteur avec une précarité massive une insuffisance des qualifications et des effectifs, ne permettant pas de répondre aux besoins de nos aîné/es dont 91% des femmes.

Des conditions de travail difficiles exposant les personnes âgées à la maltraitance que dénoncent les syndicats : « **Des cadences de travail insupportables**, diminution du personnel et augmentation de la charge de travail, comment bien prendre soin des autres quand nous sommes maltraité-es nous-mêmes ? »

Épuisement des aidant/es familiaux à 90% des femmes, en activité ou retraitées : Selon les syndicats, 30% des aidants « retraité/es – enfants » décèdent avant « leurs parents-retraités. »

La multiplication des luttes syndicales récentes permet au personnel de prendre la parole. Ainsi une infirmière dénonce lors d'un journal télévisé, des conditions de soins d'hygiène « réduites » par la mise en place de procédures dites « dégradées »* qui deviennent le quotidien et résumées scandaleusement par VMC [Visage Mains Cui], expression utilisée dans de nombreuses résidences !

Cette situation nous renvoie à la question du statut des femmes dans notre société et pose celle des choix budgétaires du gouvernement pour 2018, qui constituent un nouveau projet de civilisation avec une attaque d'ensemble contre notre système de protection sociale.

Alors quelles alternatives durables
pouvons - nous construire ensemble ?

* Réduction des soins en cas « exceptionnel » de diminution de personnel

... pour prendre la mesure de la situation

- 2012 : 1,2 million de personnes âgées dépendantes > 2040 : 2 millions
- 2018 : 4 ans durée moyenne de perception de l'APA
> 2040 : 6 ans
- 2018 : état de dépendance 25 %
> 2040 : 36%

Les moyens existent...
Parlons-en !





Perte d'autonomie : Propositions pour répondre à cet enjeu de société ...

**Agir tout de suite
pour s'attaquer
au coût du capital :**

**265 milliards d'€ d'intérêts et
de dividendes** payés aux
actionnaires

**80 milliards d'€ d'évasion
fiscale**

**200 milliards d'€
d'exonérations de cotisations
sociales, d'impôt...**

**25 milliards d'€ de
suppression des cotisations
sociales payées par les
entreprises**

**6 250 milliards d'€ de
spéculation sur les
marchés monétaires et
financiers**

... Et aussi :

Supprimer les passe-droits
comme le « Verrou de Bercy »

**Supprimer les cadeaux
fiscaux** comme le CICE.

**Mettre fin à la baisse des
dotations aux collectivités**
pour leur permettre d'assurer
leurs missions de service public.

Pour les communistes, il est temps d'engager un nouveau progrès social pour la France : prolonger les conquêtes sociales du siècle dernier qui font toujours la force de notre modèle social et construire les nouvelles avancées sociales qui permettront de répondre aux enjeux du XXIème siècle.

Nous voulons débattre avec vous des politiques alternatives ... Des cahiers du progrès social présentent les propositions du PCF et vous permet d'apporter votre contribution. Le 3 février prochain, le PCF organise une restitution des contributions recueillies partout dans le pays lors de ces Etats généraux.

Création :

D'emplois statutaires sur la base de 1 salarié/e par personne âgée, de paramédicaux, aides-soignant-es, médecins dans une filière gériatrique

D'un grand service public de santé de proximité : aide à domicile, de maisons de retraite médicalisées, d'Hospitalisations A Domicile (HAD), de Centres de santé, d'ouverture d'Unités de Soins de Longue Durée, d'unités pour recevoir les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer...

De pôles publics départementaux de l'autonomie structurés au plan national pour garantir l'égalité territoriale, dans une forme à définir (Agence, établissement public...)

Formation :

Plan de formations : d'infirmier/es et d'aides soignant/es avec la suppression du numerus clausus pour les étudiants en médecine

Le point central du financement

Financement solidaire à 100% par la sécurité sociale : prélèvement sur les richesses produites par le travail, développement de l'emploi, salaires...

Redonner à l'hôpital public les moyens nécessaires dont la suppression de la T2A [Tarification A l'Activité]

Suppression des restes à charge pour les familles

Pour les revenus financiers : Contribution supplémentaire ainsi que pour les entreprises, banques et assurances ; **Rétablissement de l'ISF** (3 milliards supprimés dans le budget 2018) et **suppression de la CSG**

Revalorisation du taux de cotisation dite patronale.

Pour les personnes en situation de handicap : taxe prélevée à la source pour les employeurs qui ne respectent pas la loi par la majoration de cotisations sociales.

Pour les départements : Remboursement de la dette de l'Etat **APA- PCH** [Allocation Personnalisée d'Autonomie/Prestation de Compensation du Handicap], **Dotation** de compensation de l'Etat, indexée sur leur dépense annuelle réelle.

**Le PCF appelle à se mobiliser et à participer massivement
à la journée syndicale du 30 janvier 2018**

Prenons contact :

Je souhaite participer à l'initiative « Progrès social »

Je souhaite être informé des initiatives du PCF

Je souhaite rejoindre le PCF

Nom, prénom :

Tél :

Adresse :

E-mail :

A retourner à PCF 2 place du colonel Fabien 75019 Paris – www.pcf.fr